

Colpo, le 23 mars 2023

Le Maire

A

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui se tiendra :

Le MARDI 28 MARS 2023 à 19 h 00
Salle du Conseil municipal, en Mairie

Ordre du jour :

1. Renouvellement de l'adhésion à l'Association des maires de France 2023
2. Le Souvenir Français : demande de subventions
3. Ecole Notre Dame de Kerdroguen – Autorisation à signer la convention de prise en charge des dépenses de fonctionnement des classes des écoles privées bénéficiant du régime du contrat d'association
4. Création de l'association des collectivités forestières du Morbihan
5. Convention de partenariat à passer au titre de l'adhésion de la commune de Colpo avec le relais petite enfance de Grand-Champ
6. Contrat d'assurances des risques statutaires du personnel – Délibération donnant habilitation au Centre de Gestion du Morbihan
7. Travaux de rénovation énergétique de la mairie et de la médiathèque – demande de subventions au titre du fonds vert
8. Politique foncière d'aménagement – Les Vallons de Kerhuel
9. Politique foncière d'aménagement – Maison Napoléonienne, 13 Avenue de la Princesse
10. Budget principal et budget annexe : examen et approbation des comptes de gestion 2022
11. Budget principal et budget annexe : examen et approbation des comptes administratifs 2022
12. Affectation du résultat du compte administratif 2022
13. Vote des taux d'imposition 2023
14. Instauration de la taxe communale forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles
15. Attribution d'une subvention de fonctionnement au C.C.A.S
16. Budget primitif 2023
17. Compte-rendu des délégations du conseil municipal au maire
18. Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire de Colpo

Freddy JAHIER

